



Assemblée Générale Ordinaire

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que l'Assemblée Générale Ordinaire de l'AMICALE DES BRETONS aura lieu :

**le mercredi 23 Septembre,
à 18 heures,
à la MJC de M'TSAPERÉ**

A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ☞ Rapport d'activité et rapport moral du Président ;
- ☞ Rapport financier du Trésorier ;
- ☞ Election des membres du Conseil d'Administration ;
- ☞ Ajustement du montant de la cotisation ;
- ☞ Questions diverses.

Les membres qui souhaitent présenter leur candidature peuvent se manifester dès maintenant via le mail de l'amicale ou auprès des membres du bureau. Nous sommes plusieurs à passer le flambeau cette année et comptons sur une relève dynamique pour faire perdurer notre belle amicale !

Par ailleurs, nous vous rappelons que :

- Pour pouvoir voter à l'assemblée, vous devez être adhérent, à jour de cotisation à la date du jour de la réunion ;
- Si vous ne pouvez pas assister personnellement à l'assemblée générale, vous pouvez vous y faire représenter par un mandataire. A cet effet, vous trouverez ci-joint une formule de pouvoir que vous voudrez bien, après l'avoir complétée et signée, remettre à votre mandataire.

Cordialement

Le bureau

Amicale des Bretons de Mayotte
BP 152
97600 MAMOUDZOU